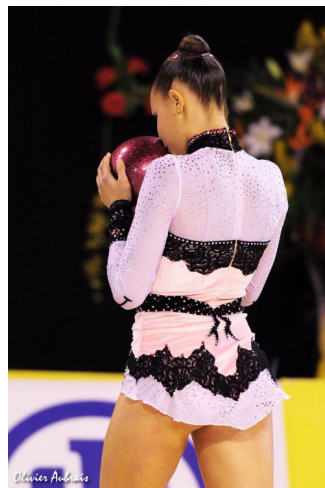




## Section Sportive Scolaire

### Gymnastique Rythmique Collège Jean Moulin Saint-Nazaire



Le Principal : G. Loïc

Téléphone : 02.51.76.04.60

Mél : ce.0440314C@ac-nantes.fr

Adresse : 32 rue du Plessis, 44600 Saint-Nazaire

Site : <http://jmoulin-nazaire.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

*La Gymnastique Rythmique est une activité de création, d'expression et de performance dont le but est de créer des formes corporelles associées à des formes d'engins dans une suite d'actions logiques.*

*C'est une discipline sportive à composante artistique qui permet de développer des qualités de souplesse, d'agilité et de coordination grâce à la manipulation des engins (ballon, corde, massues, cerceau et ruban).*

*Celle-ci se pratique en musique et par équipe au niveau scolaire (UNSS).*

Encadrement :

Madame Billard Solène, professeure agrégée d'EPS, au collège Jean Moulin.

### Objectifs éducatifs:

- Etre le moteur de la réussite et de l'épanouissement de l'élève.
- Développer l'autonomie, la coopération.
- Développer la concentration, la rigueur, l'écoute et le goût de l'effort.
- Développer la créativité et le sens artistique.
- Se fixer des objectifs de progrès et les atteindre en matière de souplesse, de vitesse d'exécution, d'équilibre, de prise de risque...

### Objectifs sociaux:

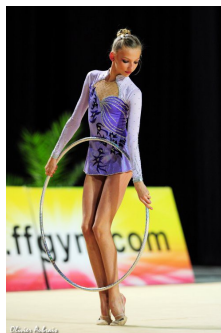
- Développer le sport féminin.
- Faire découvrir une sensation de plaisir et de bien être par l'activité physique.
- Faire de la GR un élément de culture qui contribue à l'épanouissement intellectuel en élargissant les connaissances et favorisant la réflexion.
- Favoriser une vie associative au sein de l'Association Sportive du collège pour un apprentissage de la vie démocratique et des responsabilités.

### Objectifs sportifs :

- Participer aux compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).
- Organiser et participer à des Galas.
- Se former au code UNSS et FIG.

### Palmarès de l'Association Sportive du collège Jean Moulin

Depuis la création de la section gymnastique rythmique au sein de l'association sportive du collège, en 2004, les élèves ont obtenu des podiums et se classent régulièrement dans les 10 premières équipes nationales.



### Suivi scolaire :

Les élèves font l'objet d'un suivi scolaire renforcé. Une concertation permanente est faite entre l'ensemble des équipes éducatives pour pallier rapidement toute fatigue ou tout retard dans une discipline.

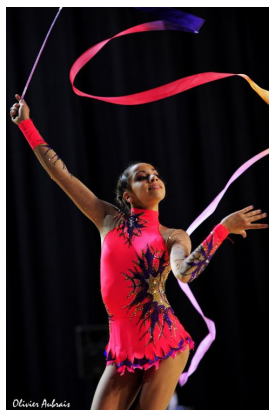
### Suivi médical :

Les élèves sont suivies médicalement tout au long de l'année par l'infirmière du collège et le médecin scolaire.

En outre, elles devront fournir un certificat médical délivré par un médecin titulaire d'un CES de médecine du sport afin de valider leur inscription.

### Organisation :

- Le cumul de toutes les options proposées par l'établissement n'est pas possible.
- L'emploi du temps est défini avec précision afin de permettre un équilibre harmonieux entre le temps consacré aux enseignements obligatoires de l'EPS et le temps consacré aux entraînements.
- Entraînement section :  
2 x 2 heures par semaine, intégrées dans l'emploi du temps, (*actuellement le lundi et le jeudi 16h00-18h00*)
- Entraînement UNSS (obligatoire) :  
2heures, le mercredi après-midi.
- A noter : Les élèves de la section sont regroupées au sein d'une même classe afin de faciliter l'organisation de leur travail et leur intégration dans l'établissement.



## Modalités d'admission :

Elles reposent sur 3 critères :

- **Aptitude scolaire** (fournir la photocopie des 2 derniers bulletins scolaires ou du dossier scolaire),
- **Aptitude sportive** (selon les tests passés et le vécu sportif),
- **Aptitude médicale** (fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la GR).

## Tests d'entrée :

Les tests auront lieu courant mars- avril ( une information sera envoyée aux clubs et établissements scolaires), au gymnase de la Berthauderie à Saint-Nazaire.

Une inscription à ces tests est demandée, au préalable, auprès du collège Jean Moulin.

## Demandes de dérogation

Pour les élèves ne résidant pas dans le secteur du collège Jean Moulin, il est nécessaire de demander une dérogation.

Ce document est à réclamer auprès des directeurs d'école (pour les élèves entrant en 6ème) ou des principaux de collège (pour les élèves entrant en 5e, 4e et 3e).

## Résultats des tests d'entrée en SSS GR

Une liste d'admission sera affichée à l'entrée du collège à la fin du mois de mai.

